

34644 - Erreurs commises pendant la circumambulation

La question

On observe pendant la circumambulation que certains pèlerins s'arrêtent au début de l'aire de circumambulation et proclament leur intention d'accomplir ce rite. L'on observe encore que certains d'entre eux se livrent à une violente bousculade afin d'arriver à la Pierre Noire. Parfois ils se battent réellement. Qu'en pensez vous?

La réponse détaillée

Cela relève des erreurs commises dans la circumambulation, erreurs qui peuvent revêtir les formes suivantes:

La première consiste dans la proclamation de l'intention d'accomplir le rite. Avant de le commencer, le pèlerin se met debout orienté vers la Pierre et dit ceci: « **Mon Seigneur, j'ai l'intention de tourner sept fois autour de la Kaaba pour mon umra** » ou « **Mon Seigneur, j'ai l'intention de tourner sept fois autour de la Kaaba pour mon hadj** » ou « **Mon Seigneur, j'ai l'intention de tourner sept fois autour de la Kaaba pour me rapprocher de Toi.** » Or, la proclamation de l'intention de l'intention est une innovation (religieuse). Car le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) ne l'a pas fait et ne l'a pas ordonné à sa communauté. Et quiconque considère comme cultuel un acte qui n'a été ni pratiqué par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ni ordonné par lui a introduit dans la religion un élément étranger. Aussi, la proclamation de l'intention de procéder à la circumambulation est elle à la fois une erreur et une innovation. Elle l'est aussi bien vis-à-vis à la Charia que par rapport au jugement rationnel. Qui est ce qui nécessite la proclamation de l'intention alors que celle-ci est une affaire qui doit rester entre vous et votre Maître qui connaît les secrets les plus profonds et sait que vous allez procéder à la circumambulation. S'il sait tout cela, il n'est pas nécessaire de l'afficher devant les fidèles serviteurs d'Allah.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a procédé à ce rite avant vous et n'en a pas proclamé l'intention. Les Compagnons (P.A.a) l'avaient fait aussi et n'en avaient pas proclamé

l'intention, comme ils ne le faisaient avant aucun acte cultuel. C'est donc erroné.

La deuxième est que certains pèlerins se livrent à une violente bousculade au moment de toucher la Pierre et l'Angle sud-est (de la Kaaba). En se bousculant de la sorte, on se fait tort à soi-même comme on le fait à autrui. Ceci est surtout le cas pour ceux qui sont accompagnés de femmes. De surcroît, ils peuvent faire l'objet d'une instigation satanique qui fasse ressentir du plaisir au moment de se frotter à une femme dans ce lieu étroit. Car l'être humain est (toujours) vulnérable aux impulsions de l'âme charnelle. Il en résulte une situation répréhensible au pied de la Maison sacrée d'Allah le Puissant et Majestueux. Ce qui est grave partout, mais surtout à cet endroit. La violente bousculade pour toucher la Pierre ou l'Angle sud-est n'est pas recommandée. Si on peut les toucher calmement, tant mieux, sinon, qu'on fasse signe à la Pierre Noire. Quant à l'Angle sud –est, il n'est pas rapporté que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lui faisant signe. Et on ne peut pas l'assimiler à la Pierre Noire. Car celle-ci est plus importante. En plus, il est rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lui faisait signe.

Non seulement la bousculade n'est pas recommandée dans cette circonstance, mais encore l'on craint qu'elle soit une source de tentation quand une femme y est impliquée. Elle peut être encore une source de perturbation des sentiments et des pensées. Car, pendant la bousculade, on entend forcément des propos désagréables qui provoquent ressentiment et colère, même après le départ des lieux.

Le pèlerin en circumambulation doit agir calmement et de manière posée, afin de garder présent à l'esprit qu'il est en train d'obéir à Allah. Car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **La circumambulation, la marche entre Safa et Marwa et la lapidation des stèles ne sont instituées que pour rappeler Allah.**»

La troisième est que certains pèlerins croient que la circumambulation ne peut être correcte que si l'on baise la Piere Noire et que ce geste est une condition de validité du rite, comme l'est pour la validité des pèlerinages majeur et mineur. Ce qui est une erreur. Baiser la Pierre est une sunna (pratique prophétique), mais pas une sunna indépendante, car on ne le fait que pendant la circumambulation, à ma connaissance. S'il est vrai que le fait de baisser la Pierre est une sunna

et n'est ni une obligation ni une condition de validité (pour le rite) on ne peut pas dire que la circumambulation effectuée sans baisser la Pierre est inexacte ou incomplète de manière à générer un péché pour son auteur. Bien au contraire, elle est valide. En cas de grande bousculade, il est préférable de faire un signe à la Pierre. Car c'est ainsi que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) agissait dans ce cas. C'est aussi un moyen de ne pas porter préjudice aux autres et de se protéger contre eux.

Si quelqu'un nous interrogeait en disant: la bousculade prévaut sur l'aire de la circumambulation. Que pensez vous? Est il préférable pour moi de m'y engager pour pouvoir toucher la Pierre ou (de me contenter) de lui faire signe? Nous dirions : il est préférable de lui faire signe conformément à l'enseignement de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) qui demeure le meilleur.

La quatrième est de baisser l'angle sud est. Ce geste n'a pas été rapporté du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui). Or tout acte cultuel non rapporté du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) relève de l'innovation et ne rapproche pas (son auteur d'Allah). Par conséquent, il n'est pas institué pour le pèlerin de baisser cet angle. Car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ne l'a pas fait. Le hadith justifiant ce geste est trop faible pour pouvoir servir d'argument.

La cinquième est que quand certains pèlerins massent la Pierre Noire ou l'Angle sud-est, ils le font avec la main gauche comme par négligence. Ce qui est une erreur car la main droite est plus noble que la main gauche. Et celle-ci n'est utilisée de préférence que quand il s'agit d'enlever une impureté pour nettoyer le derrière ou se déboucher le nez. La droite est réservée aux tâches respectables.

La sixième est que certains pèlerins croient que l'on ne touche pas la Pierre et l'Angle sud-est pour les adorer, mais pour y rechercher la bénédiction; ils les massent puis passent leurs mains sur leurs corps avec cette intention. Ce qui est contraire à l'objectif de l'acte. Car le fait de toucher ou de baisser la Pierre exprime la vénération d'Allah le Puissant et Majestueux. C'est pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) disait: Allhou akbar comme pour signifier qu'il s'agissait de vénérer Allah le Puissant et Majestueux et non du simple fait de

toucher la Pierre. C'est aussi pourquoi le commandeur des croyants, Omar (P.A.a) disait quand il touchait la Pierre: « **Au nom d'Allah, je sais que tu n'es qu'une pierre qui ne nuit ni ne profite (à personne). Si je n'avais pas vu le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) te baiser, je ne le ferais pas.**»

Cette croyance erronée se retrouve chez certains pèlerins qui estiment que l'objectif pour lequel on touche la Pierre Noire et l'Angle sud-est est d'y rechercher de la bénédiction. Ce qui pousse certains à faire venir leurs jeunes enfants, à masser la Pierre ou l'Angle avec leurs mains avant de passer celles-ci sur leurs enfants. Ceci résulte d'une croyance erronée qu'il faut interdire avant d'expliquer aux gens que ces pierres ne nuisent ni ne profitent à personne et que le fait de les toucher exprime la vénération d'Allah le Puissant, le Majestueux, la pérennisation de Son rappel et l'imitation de Son Messager (bénédiction et salut soient sur lui).

Toutes ces affaires et d'autres qui leur ressemblent ne sont pas institués. Ce sont des innovations qui ne rapportent rien à leurs auteurs. Si ceux-ci sont des ignorants inconscients du fait qu'ils commettent des innovations, on espère qu'ils bénéficieront du pardon (divin). En revanche, s'ils agissent en connaissance de cause ou par complaisance et refusent de s'instruire, ils tombent dans le péché.

La septième est que certains pèlerins consacrent à chaque tour une invocation particulière. C'est encore une pratique innovée qui n' pas été rapportée du Messager et de ses Compagnons. Ceux-ci ne consacraient pas une invocation à chaque tour de la circumambulation. Tout ce qui a été rapporté est que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) disait chaque fois qu'il se retrouvait entre la Pierre et l'Angle sud-est: « **Seigneur! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà; et protège-nous du châtiment du Feu!**» (Coran,2:201) Et il a dit : « **La circumambulation, la marche entre Safa et Marwa et la lapidation des stèles ne sont instituées que pour rappeler Allah.**»

La gravité de ces pratiques erronées s'accentue dans le cas du pèlerin porteur d'un petit livre dans lequel une invocation est consacrée à chaque tour de la circumambulation. Le pèlerin lit ces invocations sans les comprendre, soit parce qu'il est ignorant en langue arabe, soit parce que, même s'il est arabe, il ne maîtrise pas ce qu'il lit. Nous avons même entendu des gens lire

des invocations de manière clairement déformée. C'est ainsi que nous avons entendu quelqu'un dire: «**Mon Seigneur, fais que par Ta majesté je sois assez riche pour me passer de ce Tu as rendu illicite.**» A la place de majesté, il faut dire « **ce que Tu as rendu licite**».

Relève de ce chapitre encore ce que nous constatons chez certaines personnes porteuses du même petit livre. Quand elles terminent la lecture d'une invocation avant d'achever le tour qu'elle accompagne, elles se taisent. Quand l'aire de circumambulation est dégagée, le tour peut être bouclé avant la fin de l'invocation, et le pèlerin interrompt celle-ci.

Le remède consiste à expliquer au pèlerin qu'il lui est permis pendant la circumambulation de formuler les prières et dhikr de son choix. Une telle explication enlève toute incompréhension.

Le statut de celui qui a commis ces erreurs

Celui qui tombe dans de telles erreurs est, soit une personne complètement ignorante de sorte qu'il ne lui vient jamais à l'esprit que ce qu'elle fait est interdit. Nous espérons qu'une telle personne n'encourt rien.

Il peut aussi s'agir d'un connaisseur déterminé à persister dans l'égarement et à y entraîner d'autres. Celui-là commet un péché et en fait commettre ceux qui le suivent, sans aucun doute. Il peut enfin s'agir d'un homme ignorant et complaisant puisqu'il n'interroge pas les ulémas. Et il est à craindre que celui-là tombe dans le péché à cause de son laxisme et de son refus de s'instruire.

Voilà ce que nous avons relevé en fait d'erreurs entachant la circumambulation. Nous espérons qu'Allah Très Haut et Transcendant nous assiste à nous conformer à l'enseignement du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) qui demeure le meilleur enseignement. La religion n'est pas une affaire de sentiment et de préférence personnelle). Et il faut l'apprendre auprès du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui). »